

AFRIQUE

ZONE DE CONSERVATION DE
NGORONGORO

TANZANIE

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL - ÉVALUATION TECHNIQUE DE L'UICN

ZONE DE CONSERVATION DE NGORONGORO (TANZANIE) - ID N° 39bis

La Zone de conservation de Ngorongoro (ZCN) a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1979 en tant que bien naturel, au titre des quatre critères naturels. Une nouvelle proposition en tant que bien mixte au titre des critères additionnels (iii) et (iv) est soumise pour examen à la 34e session du Comité. L'UICN a participé à la mission d'évaluation de l'ICOMOS concernant cette nouvelle proposition. Les commentaires suivants tiennent compte des conclusions de l'expert de l'UICN, des commentaires de cinq évaluateurs indépendants, d'une étude théorique et de la réflexion du Groupe d'experts du patrimoine mondial de l'UICN. L'UICN a communiqué les commentaires suivants à l'ICOMOS pour son processus d'évaluation et au cas où l'ICOMOS envisagerait une inscription au titre des valeurs culturelles, l'UICN considère que ces questions doivent être traitées pour préparer la décision qui sera recommandée au Comité, la déclaration de valeur universelle exceptionnelle révisée et toute proposition relative à la protection et à la gestion de ce bien.

1. QUESTIONS NON TRAITÉES EN CE QUI CONCERNE LA GESTION ACTUELLE

L'UICN note avec préoccupation que de nombreuses recommandations ayant résulté de missions de suivi réactives dans le bien en 2007 et 2008 n'ont pas été appliquées. À dire vrai, elle considère que si ces recommandations ne sont pas appliquées, il existe un risque de dégradation ou de perte des valeurs naturelles qui ont justifié l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Avant tout, il est urgent de réconcilier la conservation de la valeur universelle exceptionnelle du site du point de vue des valeurs naturelles avec les exigences du développement et la croissance démographique rapide à l'intérieur du bien. Les questions préoccupantes sont identifiées dans les rapports sur l'état de conservation qui ont été remis au Comité du patrimoine mondial, y compris, le cas échéant, avec les missions d'accompagnement.

L'UICN est préoccupée de constater que la nouvelle proposition accorde peu d'attention à ces questions. Certes, selon les Orientations, l'évaluation de la nouvelle proposition n'est requise que pour les valeurs culturelles, mais il aurait été souhaitable que le dossier de la nouvelle proposition énonce clairement les valeurs naturelles actuelles du bien et souligne également les moyens qui seraient mis en place afin d'adapter la protection et la gestion du bien pour tenir compte de sa reconnaissance éventuelle au titre des valeurs culturelles. L'UICN considère que la nouvelle proposition présentée pour le bien pourrait offrir une occasion de traiter les questions mentionnées plus haut ; toutefois, cela semble improbable compte tenu de l'état actuel du dossier de la nouvelle proposition.

2. PASTORALISME MASAÏ

Les Masaï habitent dans la ZCN depuis quelques siècles au moins. La culture traditionnelle masaï

valorise la vie en harmonie avec la nature. De ce point de vue, elle n'est pas unique mais c'est un aspect important du patrimoine masaï. Le mode de vie des Masaï subit également les pressions du changement. L'adoption d'une agriculture sédentaire et les difficultés de maintenir un mode de vie nomade sont une réalité pour les communautés masaï qui vivent dans le Ngorongoro. Le nombre absolu de personnes vivant dans le cratère est aussi une question essentielle, comme mentionné plus haut.

Le dossier de la nouvelle proposition note l'interaction des Masaï avec le paysage du Ngorongoro mais cela semble être une considération bien secondaire par rapport aux sites paléontologiques liés à l'évolution de l'humanité.

Les évaluateurs ont noté qu'il y a peu, voire pas d'informations dans le dossier concernant des consultations avec les Masaï en tant qu'acteurs clés dans le Ngorongoro. Il semblerait important de confirmer que la nouvelle proposition a été préparée avec le consentement préalable donné librement en connaissance de cause par les Masaï. L'ICOMOS devrait également examiner comment les Masaï sont représentés du point de vue de la gestion de la ZCN et examiner si les dispositions sont crédibles et efficaces.

Les évaluateurs ont aussi noté l'importance potentielle des connaissances autochtones des Masaï pour aider à concevoir les stratégies d'adaptation aux changements climatiques, par exemple en ce qui concerne les systèmes migratoires humains et animaux, l'utilisation de différentes altitudes pour le bétail, les changements dans la densité des troupeaux durant les sécheresses, les systèmes d'élevage et de médecine traditionnelle.

Les évaluateurs notent enfin qu'il existe un programme soutenu par l'UNESCO sur la cartographie des paysages culturels et les

techniques modernes d'études ethnobiologiques communautaires et ajoutent que ce programme devrait être utilisé pour aider aux décisions en matière de gestion.

3. GOUVERNANCE

La gouvernance semble être une question centrale en ce qui concerne la nouvelle proposition. Celle-ci fournit une occasion de réexaminer les dispositions de gouvernance mais il n'en est pas fait état dans le dossier. L'UICN considère qu'un point crucial devrait être de garantir que l'organe de gestion dispose de la capacité, des compétences et des ressources nécessaires pour remplir efficacement son rôle. Ce rôle pourrait être redéfini dans le dossier de la nouvelle proposition concernant ce bien. La nouvelle proposition, si elle est acceptée, introduira de nouvelles obligations en matière de gestion du bien du point de vue de la prise en compte accrue des valeurs culturelles. L'UICN considère qu'un système de gestion pleinement intégré serait nécessaire pour garantir une approche globale effective de la gestion du bien. Pour cela, il faudrait tenir compte des aspects naturels et culturels et de leurs interactions. La protection des valeurs naturelles du bien devrait continuer d'être un objectif central du système de gestion du bien si celui-ci est reconnu comme site mixte.

À cet égard, le rôle des Masaï est également important. Si, comme l'affirme le dossier de la nouvelle proposition, «la culture vivante des communautés masaï identifiée avec le bien proposé est d'importance exceptionnelle pour une conservation efficace», il semblerait alors essentiel d'établir un régime de gouvernance en cogestion entre la ZCN, le Département des antiquités et la communauté masaï résidente. Ce régime devrait traiter de manière transparente et équitable les droits à la terre et les questions foncières, et être en mesure de régler les différends. En outre, il sera nécessaire d'instaurer une formation communautaire afin que la communauté puisse participer réellement à la gouvernance.

L'UICN demande que l'ICOMOS discute avec l'UICN tout projet d'avis sur la protection et la gestion du bien avant de finaliser cet avis pour le Comité du patrimoine mondial. L'UICN estime que ce serait utile afin de garantir la coordination maximale des orientations sur la gestion des valeurs culturelles du bien avec des aspects concernant les valeurs naturelles existantes et reconnues du bien.

4. INTEGRATION DANS LE PAYSAGE EN GENERAL

Dans le dossier de la nouvelle proposition, il n'est guère fait mention de la manière dont la gestion de

la ZCN s'intégrera dans le contexte régional plus vaste. Les questions économiques et de durabilité relatives au Ngorongoro n'ont pas été discutées de manière satisfaisante, et il n'y a pas de mention des possibilités de traiter les questions générales dans le cadre du Forum pour l'écosystème du Serengeti. Il semblerait qu'il soit nécessaire d'envisager la création d'une zone tampon au sud-est, où s'exercent les pressions démographiques les plus lourdes, près de Karatu.

5. RECONNAISSANCE DES VALEURS FOSSILIFERES, UTILISATION DU CRITERE (VIII)

L'UICN note qu'il est possible de suggérer la reconnaissance des valeurs fossilifères du bien, totalement ou en partie, en application du critère naturel (viii) actuel comme cela fut le cas lors de la reconnaissance de ces valeurs pour l'inscription, en 1997, des Parcs nationaux du lac Turkana (Kenya). Cette option pourrait être discutée avec l'UICN si l'on estime qu'elle mérite une plus grande attention.

6. EFFICACITE DE LA GESTION

Compte tenu de la complexité de la gestion de ce bien et du grand nombre de problèmes existants relatifs à sa conservation et à sa gestion effective, l'UICN note qu'il serait extrêmement souhaitable d'entreprendre une évaluation de l'efficacité de la gestion du bien en tenant compte des problèmes de conservation actuels, dans le contexte de la nouvelle proposition. L'UICN note que le Comité du patrimoine mondial a récemment accepté d'apporter une aide internationale à une telle évaluation du Ngorongoro et suggère que l'État partie examine soigneusement le protocole de cette étude pour garantir qu'elle contribue au traitement des questions soulevées par l'évaluation de l'ICOMOS ainsi que par les questions actuelles et bien connues de problèmes d'efficacité de gestion pour le bien.

7. RECOMMANDATIONS

Dans ce cas, il incombe à l'ICOMOS d'évaluer si la nouvelle proposition pour le bien doit être ou non recommandée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères culturels, ainsi que les caractéristiques culturelles du Ngorongoro qui peuvent être considérées comme de valeur universelle exceptionnelle. Sur la base de cette revue, l'UICN suggère que l'ICOMOS se demande, compte tenu des problèmes d'intégrité, de protection et de gestion du bien, si le moment est bien choisi pour inscrire ce bien pour ses valeurs culturelles. Comme mentionné plus haut, l'UICN

accueillerait également favorablement la possibilité de discuter des projets d'avis de l'ICOMOS concernant l'intégrité, la protection et la gestion du bien. L'UICN suggère qu'il serait important que l'ICOMOS et l'UICN coordonnent l'avis qui sera rendu au Comité et à l'État partie afin de faire en sorte que cette nouvelle proposition assure la meilleure conservation possible du Ngorongoro (y compris en traitant les problèmes actuels), encourage la gestion effective du bien et apporte des avantages équitables à tous les acteurs.